



1 POUR **VOUS**

1 POUR **TOUS**

2014-2015

GUIDE PETITE ENFANCE

SOMMAIRE

NUMÉROS UTILES ET INFOS PRATIQUES	05
-----------------------------------	----

LA GARDE COLLECTIVE	06-07
---------------------	-------

DEMANDER UNE PLACE EN CRÈCHE	08
------------------------------	----

LES ÉTABLISSEMENTS DU 1^{ER}

TOURRET	09
---------	----

RAYMOND	10
---------	----

SAINT-BERNARD VAUCANSON	11
-------------------------	----

FARANDOLE	12
-----------	----

LES AUGUSTINS	13
---------------	----

PENTÀ GONES	14
-------------	----

LES PETITS THOU	15
-----------------	----

ALYSÉ	16
-------	----

CHARDONNET	17
------------	----

LE RÊVE EN COULEURS	18
---------------------	----

LA RIBAMBELLE	19
---------------	----

KINDERTREFF	20
-------------	----

ACCUEIL PAR UNE ASSISTANTE MATERNELLE	21-22
---------------------------------------	-------

ACCUEIL AU DOMICILE DES PARENTS	23
---------------------------------	----

AUTRES LIEUX PETITE ENFANCE	24-25
-----------------------------	-------

PLAN DES ÉQUIPEMENTS	27
----------------------	----



1 POUR VOUS
1 POUR TOUS

Au service des familles

L'arrivée d'un enfant suscite de nombreuses questions dans différents domaines de la vie quotidienne. Parmi ces interrogations, le choix d'un mode de garde est l'une des plus importantes ; en effet, c'est l'un des facteurs qui peut aider les parents à concilier, dans les meilleures conditions possibles, leur vie professionnelle, familiale et personnelle.

Pour répondre au mieux aux besoins diversifiés des familles, nous avons souhaité éditer ce guide qui regroupe les informations nécessaires au choix d'un mode de garde pour le jeune enfant. Les projets et les coordonnées de toutes les structures collectives y sont notamment mentionnés tout comme les démarches à effectuer pour une garde par une assistante maternelle ou une garde à domicile.

Sachez enfin que pour tout renseignement concernant la petite enfance, une permanence est assurée en Mairie d'arrondissement au Point Accueil et Inscription Petite Enfance (PAIPE).

Nathalie PERRIN-GILBERT

Maire du 1^{er} arrondissement

Fatima BERRACHED

Conseillère déléguée à la petite enfance
et à l'éducation



NUMÉROS UTILES & INFOS PRATIQUES

NE PAS OUBLIER

- À partir du 3^e mois, envoyer la déclaration de grossesse à la CAF et à la CPAM
- À partir du 6^e mois de grossesse
 - Réfléchir à un mode de garde (commencer les inscriptions en crèche)
 - Venir en mairie (Point Accueil et Inscription Petite Enfance) pour obtenir les coordonnées des structures de l'arrondissement.
04 72 98 53 98
- De préférence avant la naissance, quand les parents ne sont pas mariés, le père doit signer un acte de reconnaissance dans la mairie de son choix.
- Dans les trois jours qui suivent l'accouchement, les parents doivent se rendre à la mairie du lieu d'accouchement (service état civil) afin de déclarer la naissance de l'enfant et de choisir son nom de famille.

NUMÉROS D'URGENCE

- Pompiers : 18
- S.A.M.U. : 15
- S.O.S. Médecins : 04 78 83 51 51
- Pharmacie de garde des Cordeliers : 04 72 56 44 00
- Allô enfance en danger : 119
- Centre anti-poison : 04 72 11 69 11
- Maison médicale de garde : 04 72 33 00 33 (soirs et week-end)

Urgences hospitalières

Hôpital de la Croix-Rousse
08 20 08 20 69

Urgences pédiatriques

Hôpital Femme-Mère-Enfant
08 25 08 25 69

LES ADRESSES UTILES

PMI (PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE)

Les services de PMI vous informent sur les modes de garde, facilitent vos recherches et vous aident à choisir la solution la mieux adaptée à votre situation.

Maison du Rhône

18, rue Neyret - 04 72 10 96 31

www.rhone.fr

CPAM (CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE)

La CPAM vous informe de vos droits en matière de maternité, paternité et adoption (par ex : congés, indemnités journalières, prise en charge de vos frais médicaux...).

36 46

www.ameli.fr

CAF (CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES)

La CAF vous conseille, oriente vos recherches et vous aide à trouver une solution d'accueil pour votre enfant.

67, bd Vivier Merle - 69003 Lyon

0 810 25 69 80

www.caf.fr / www.mon-enfant.fr

CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE DE LA CROIX-ROUSSE

Prévention et soins des troubles psychologiques des enfants et des adolescents.

12, rue de Cuire - 69004 Lyon

04 72 98 07 50

CENTRE THÉRAPEUTIQUE PARENTS-BÉBÉS

12, rue de Cuire - 69004 Lyon

04 72 98 07 50



L'ACCUEIL COLLECTIF

Pour un accueil dans un établissement collectif, les règles sont les mêmes quel que soit le mode de gestion, municipal ou associatif.

Ces structures, bénéficiant de l'agrément du Conseil général, accueillent des enfants de quelques mois à quatre ans sous la responsabilité de personnel spécialisé dont le nombre et la qualification sont régis par des textes réglementaires.

Ces établissements proposent deux types de service :

Un accueil régulier pour les enfants de moins de quatre ans

Il s'agit de places réservables, planifiables sur des temps d'accueil fixés à l'avance.

- La durée de cet accueil (jours et horaires concernés) est déterminée conjointement avec les parents et fait l'objet d'un contrat d'accueil déterminant le paiement.

- Modalités d'inscription : prendre contact auprès du PAIPE (Point Accueil Inscription Petite Enfance) en Mairie d'arrondissement.
- La tarification horaire est en fonction des revenus des familles (barème CAF).

Un accueil occasionnel pour les enfants de moins de six ans

Cet accueil est ponctuel (20 heures par semaine maximum).

- Modalités d'inscription : prendre contact directement auprès de l'équipement de proximité qui reçoit la demande et y répond en fonction des disponibilités.
- Le tarif est établi en fonction des revenus des parents et de la composition des familles (barème CAF).
- Le paiement est effectué en fonction du temps utilisé. Pour les enfants déjà scolarisés, les établissements peuvent également proposer aux familles, en fonction de leur projet pédagogique et social, un accueil extrascolaire, le mercredi et les vacances scolaires.

PLACES D'URGENCE

De nombreux établissements de l'arrondissement tiennent à disposition une ou deux places pour l'accueil d'urgence.

L'accueil d'enfants en urgence est une possibilité réservée aux familles confrontées à des difficultés ponctuelles.

Le diagnostic de l'urgence est réalisé par un professionnel de la petite enfance.

À titre d'exemples non limitatifs, cette possibilité peut s'appliquer en cas de :

- Rupture de l'équilibre familial (décès, incarcération, hospitalisation...)
- Rupture du mode de garde (maladie de la personne assurant habituellement la garde, accident, décès, perte d'agrément, rupture du contrat de travail à l'initiative de celle-ci...)
- Retour à l'emploi du parent dans un contexte d'insertion et de précarité.

Contact :

Mairie du 1^{er}

Point Accueil et Inscription Petite Enfance

LES ÉTABLISSEMENTS À GESTION PARENTALE

La « crèche » parentale est un établissement proposant un accueil collectif (régulier ou occasionnel) géré par une association de parents participant eux-mêmes à l'accueil des enfants âgés de deux mois et demi à quatre ans avec le soutien de personnels qualifiés « petite enfance ».

- Une disponibilité particulière est demandée nécessitant, avant l'inscription, un échange direct avec les structures.
- Modalités d'inscription : prendre contact auprès du PAIPE (Point Accueil Inscription Petite Enfance) se trouvant à la mairie d'arrondissement et contacter la structure.
- La tarification horaire est en fonction des revenus des familles (barème CAF).

LES ÉTABLISSEMENTS ASSOCIATIFS

En tant que membres de l'association, les parents ont un rôle important dans le bon fonctionnement de l'établissement.

Une implication et un investissement personnel sont demandés tout au long de l'année (participation à l'assemblée générale, aux sorties, aux réunions, à l'organisation des temps forts de la crèche...).

DEMANDER UNE PLACE EN CRÈCHE : LES MODALITÉS



Les demandes de renseignements et les inscriptions sont gérées au PAIPE (Point Accueil et Inscription Petite Enfance), situé en Mairie du 1^{er}.

Accueil téléphonique et physique du lundi au vendredi de 8h45 à 16h45
04 72 98 53 98.

Constituer un dossier

Selon vos besoins, deux démarches différentes :

- Pour un accueil d'une durée inférieure à 20 heures par semaine, les parents prendront directement contact avec le responsable de l'établissement choisi. Ce dernier vous apportera une solution en fonction des disponibilités de la structure.
- Pour un accueil d'une durée supérieure à 20 heures, les inscriptions seront étudiées par une commission municipale. Un rendez-vous vous sera donc proposé, avec un professionnel de la petite enfance, afin de constituer un dossier d'inscription en crèche.

Important : le dossier ne sera étudié qu'après confirmation de la naissance.

Modalités d'attribution

La commission siégeant cinq fois par an examine les demandes d'admission. Elle est constituée de :

- l'élu en charge de la petite enfance
- un représentant de la mairie de Lyon
- les responsables des structures de l'arrondissement
- un représentant de la PMI
- des représentants de parents.

Objectifs de la commission

Tout en étant attentive aux situations particulières de certaines familles, la commission vise à favoriser une mixité sociale, d'accueil et d'âge, en fonction des disponibilités des structures.

Les critères de choix

Chaque dossier est étudié individuellement en fonction de critères précis tels que :

- la domiciliation dans l'arrondissement
- le niveau des revenus
- le regroupement de la fratrie
- le soutien à la parentalité
- la situation de la famille au regard de l'emploi

La liste complète des critères, commune à tous les arrondissements de la Ville de Lyon, est disponible en mairie.

Décision de la commission

La réponse est donnée exclusivement par courrier dans la semaine qui suit la commission. En cas de refus, la demande peut être renouvelée par courrier, au maximum 10 jours avant la commission suivante.

ÉTABLISSEMENT TOURRET

24, rue Bouteille - Tél. 04 78 28 20 61 - Email : touret.creche@mairie-lyon.fr

Horaires	Lundi au vendredi : 7h-19h
Agrément	35 enfants
Équipe	• 1 directrice infirmière • 1 éducatrice de jeunes enfants • 7 auxiliaires de puériculture • 3 agents d'entretien • 1 cuisinière • 1 médecin • 1 psychologue • 1 orthoptiste
Organisation	Les enfants sont répartis en : • 1 section bébés de 2 mois 1/2 à 18 mois • 2 groupes inter âge de 15 mois à 3 ans
Locaux	La structure se situe en rez-de-chaussée avec deux petites cours, un espace central et trois salles de vie
Projet social	• En toile de fond, la place des parents • Une place d'urgence à temps complet pour une durée limitée de 2 mois • Accueil occasionnel et dépannage • Accueil extrascolaire • Accueil de l'enfant différent
Projet d'établissement	• Favoriser la sécurité affective de l'enfant • Respecter le rythme de l'enfant • Accompagner l'enfant vers l'autonomie • Accueillir l'enfant dans une continuité éducative avec les parents



ÉTABLISSEMENT RAYMOND

5, rue Raymond - Tél. 04 78 28 42 22
Email: raymond.creche@mairie-lyon.fr

Horaires	Lundi au vendredi : 7h - 18h30
Agrément	20 enfants
Équipe	• 1 directrice infirmière • 1 éducatrice de jeunes enfants • 4 auxiliaires de puériculture • 2 agents d'entretien dont une cuisinière
Organisation	2 sections: • 8 bébés de 2 mois ^{1/2} à 12 mois • 12 moyens-grands de 12 mois à 36 mois
Locaux	La structure se situe en rez-de-chaussée avec une cour extérieure, une salle de vie bébés avec dortoir et une salle de vie moyens/grands avec un dortoir aménageable en salle de jeux
Projet social	• En toile de fond, l'accueil de la diversité et la place des parents • Une place réservée pour le foyer la Croisée • Une place d'urgence limitée dans le temps (2 mois maximum) pour un grand • Accueil occasionnel et dépannage • Accueil extra-scolaire
Projet d'établissement	• Respect du rythme de l'enfant • Echanges dans la confiance • Développement de l'autonomie de l'enfant • Favoriser son développement affectif et moteur

ÉTABLISSEMENT SAINT-BERNARD VAUCANSON

15, rue Vaucanson - Tél. 04 72 00 08 25 ou 04 78 28 22 70

Email : stbernardvaucanson@free.fr

Horaires	Lundi au vendredi : 7h30-18h15
Agrément	31 enfants
Équipe	Structure rattachée à l'association Saint-Bernard (gérée par un conseil d'administration de parents) Équipe commune aux autres sites : • 1 directrice coordinatrice, 1 directrice (infirmières puéricultrices) • 1 pédiatre, 1 psychologue, 1 psychomotricienne, 1 cuisinier, 1 factotum Équipe du site Vaucanson : • 1 directrice adjointe (éducatrice de jeunes enfants) • 5 auxiliaires de puériculture • 2 auxiliaires petite enfance • 2 éducatrices de jeunes enfants
Organisation	• Deux groupes de vie : « les Loupiots » accueillent les enfants de 3 à 20 mois et « les Scoubidous » les enfants de 20 mois à 4 ans
Projet social	• En toile de fond, accueil de la diversité • Accueil occasionnel et extrascolaire • Partenariat avec les réseaux du 1^{er}, la Mairie, les autres structures de l'association Saint-Bernard (Boulevard, Melba) et celles du quartier • Accueil de l'enfant différent
Projet d'établissement	• Accueil individuel de chaque enfant par une personne référente afin de mieux respecter son histoire et ses particularités. Accompagner l'enfant vers l'autonomie • L'équipe s'appuie sur un projet éducatif spécifique : nombreux points communs entre les deux groupes d'accueil. L'objectif est de constituer une unité pour ce site en favorisant essentiellement les échanges (horaires d'accueil communs, temps de rencontres, d'activités et de jeux) et en prenant en compte la diversité des besoins de chaque groupe • Partenariat avec l'école maternelle, la structure Kindertreff, la Ribambelle, la bibliothèque et la ludothèque...



ÉTABLISSEMENT FARANDOLE

14, rue de la Vieille - Tél. 04 78 30 56 84 - Email : afqsv.farandole@wanadoo.fr
Association des familles du quartier Saint-Vincent

Horaires	Lundi au vendredi : 8h-17h30
Agrément	25 enfants - 10 places de repas
Équipe	• 1 directrice éducatrice de jeunes enfants • 1 éducatrice de jeunes enfants • 3 auxiliaires de puériculture • 1 CAP Petite Enfance
Organisation	2 groupes d'enfants : • Section des Petits : de 3 mois à 14 mois (12 places) • Section des Moyens : de 14 mois à 20 mois (13 places)
Locaux	• La structure se situe en rez-de-chaussée avec une grande cour • Une salle polyvalente • Une section de bébés et une section de moyens
Formules d'accueil	• Matin : 8h00-12h00 / après-midi : 13h30-17h30 • Journée : 8h00-17h30
Spécificités	• Signature d'un contrat. Mensualisation Accueil régulier : • Minimum : 2 ½ journées par semaine • Maximum : 3 jours par semaine Accueil occasionnel : moins de 20 heures • Minimum : 2 ½ journées par semaine • Maximum : 5 ½ journées par semaine
Projet social	• En toile de fond, l'accueil de la diversité, la place des parents • Accueil en urgence : 1 place dans la section des petits ou 1 place dans la section des moyens • Accueil occasionnel • Accueil de l'enfant porteur de handicap
Projet d'établissement	• Autonomie : aider l'enfant à faire seul • Socialisation : préparer l'enfant à la vie en société • Épanouissement : permettre à l'enfant de grandir harmonieusement • Respect du rythme de l'enfant

ÉTABLISSEMENT LES AUGUSTINS

13, rue des Augustins - Tél./Fax : 04 78 27 26 75

Email : afqsv.augustins@orange.fr

Association des familles du quartier Saint-Vincent

Horaires	Lundi au vendredi : 8h30-12h/13h30-17h
Agrément	18 enfants - Sans repas
Équipe	• 1 directrice éducatrice de jeunes enfants • 1 éducatrice de jeunes enfants • 1 aide éducatrice
Organisation	• Enfants entre 20 mois et 4 ans • Un seul groupe inter-âge
Locaux	• La structure se situe au second étage, superficie de 110 m² • 2 pièces pour l'accueil des enfants + sanitaires
Projet social	• En toile de fond, l'accueil de la diversité, et la place des parents • L'accueil occasionnel • En perspective, l'accueil de l'enfant différent
Projet d'établissement	• Le petit agrément de la structure permet de réaliser des activités très variées, ce qui entraîne un épanouissement de l'enfant. • Autonomie • Socialisation



ÉTABLISSEMENT PENT' À GONES

Centre social Grand'Côte - 6 bis, rue Pouteau (accueil du public par la montée de la Grande Côte)

Tél. 04 78 28 46 77 / Fax 04 78 28 67 51

Email : grandcote@cs-croixrousse.org / Blog : www.cs-croixrousse.org/wp/petiteenfance

Horaires	Lundi au vendredi : 7h45-18h
Agrément	• 25 enfants • 18 enfants le mercredi et les vacances scolaires
Équipe	• 1 éducatrice de jeunes enfants, responsable • 6 auxiliaires de puériculture • 1 coordinatrice petite enfance
Organisation	2 groupes d'enfants : • Les plus petits: de 3 mois à 20/24 mois* • Les plus grands : à partir de 20/24 mois* * Selon l'enfant et les groupes d'âge constitués au cours de l'année
Locaux	La structure petite enfance est située en rez-de-chaussée du centre social avec un espace extérieur
Spécificités	Accueil régulier : • Minimum : ½ journée (3h consécutives) • Maximum : 5 jours • Signature d'un contrat. Mensualisation Accueil occasionnel : • Minimum : ½ journée (3h consécutives) • Maximum : 5 à 6 ½ journées / semaine (soit 20h/semaine) • Réservation d'une semaine à l'autre • Possibilité de journée complète
Projet d'établissement	• Des professionnels : éducatrices de jeunes enfants et auxiliaires de puériculture travaillent en équipe dans la complémentarité, en lien avec les acteurs sociaux en interne au centre social ou en partenariat extérieur • L'approche éducative est basée sur le respect de l'enfant dans l'accompagnement de ses besoins individuels • L'accueil, particulièrement réfléchi, est individualisé et privilégié • Une attention particulière est apportée aux familles fragilisées dans le respect des différences culturelles, tout en veillant à la mixité sociale • L'intégration d'enfants porteurs de handicap est favorisée

ÉTABLISSEMENT LES PETITS THOU

6, grande rue des Feuillants - Tél. 04 72 10 90 75

Email : lespetitsthou@club-internet.fr - Site : www.lespetitsthou.fr

Horaires	Lundi au vendredi : 7h30-18h15
Agrément	27 enfants
Équipe	• 1 directrice • 1 éducatrice de jeunes enfants • 1 infirmière adjointe • 3 auxiliaires de puériculture • 4 assistantes Petite Enfance • 1 cuisinière • 1 agent d'entretien
Organisation	3 groupes d'enfants : • 1 groupe de bébés, de 2 mois et demi à 15 mois (environ) • 1 groupe de moyens, de 15 mois à 2 ans et demi (environ) • 1 groupe de grands, de 2 ans et demi à 4 ans
Locaux	La structure se situe au rez-de-chaussée, d'une superficie égale à 350 m ² environ et possède 2 cours extérieures, côté rue de Thou
Projet social	• Créer des liens de solidarité entre toutes les familles du quartier, entre le lieu d'accueil et la maison (notamment en organisant des temps de rencontre entre parents et équipe éducative), avec l'école pour faciliter la transition crèche-école • Privilégier la continuité d'accueil au sein d'une même famille pour assurer la pérennité de la vie associative et l'accompagnement des familles • Insertion professionnelle (accueil de stagiaires et formation du personnel)
Projet d'établissement	Priorité au bien-être des enfants : • Respect du développement, du rythme et de la culture de chacun • Éveil corporel, sensoriel, culturel et social • Attention portée aux relations aux autres, au respect de chacun • Favoriser l'allaitement • Ouverture : créer des liens avec des partenaires proches (bibliothèque, joujouthèque, école...) • Souplesse : l'accueil peut se faire sur 4 moments différents de la journée, sans contrainte horaire • Structure multi-accueil : régulier ou occasionnel, selon les disponibilités. Rôle des parents : • Adhérents de l'Association, les parents ont la possibilité de faire partie du CA et du bureau (rôle d'employeurs) • Participation aux réunions de Parents ou de Parents-Pro • Investissement dans une commission, pour ceux qui le souhaitent : animation, bricolage, vie de la crèche, petit journal et site internet de la structure



ÉTABLISSEMENT ALYSÉ

26, rue Bouteille - Tél. 04 72 07 02 70 - Email: creche.alyse@free.fr
Association Alysé

Horaires	Lundi au vendredi : 7h45-18h15
Agrément	20 enfants
Équipe	• 1 directrice infirmière puéricultrice • 1 éducatrice de jeunes enfants • 2 auxiliaires de puériculture • 3 aides auxiliaires • 1 comptable à mi-temps • 1 cuisinière • 1 agent d'entretien
Organisation	• 3 sous groupes : bébés, moyens, grands • Une grande pièce centrale pouvant être divisée en deux et une pièce d'activité extérieure pour les moyens et grands
Locaux	La structure se situe au rez-de-chaussée, d'une superficie de 180 m ² , avec une cour
Projet social	• En toile de fond, la place des parents • L'accueil occasionnel et l'accueil extra scolaire • L'accueil de l'enfant différent en perspective • Une place réservée pour le centre d'accueil mère-enfant la Croisée • En dimension complémentaire, l'insertion professionnelle du personnel
Projet d'établissement	• Assurer le bien-être et l'éveil psychomoteur des enfants • Intégrer la structure dans son environnement en participant à la vie du quartier (manifestations culturelles) • Prise en compte des besoins exprimés par les familles afin de concilier au mieux pour l'enfant vie de famille et vie professionnelle des parents • Implication demandée aux familles dans la vie de l'association avec présence obligatoire à la réunion de rentrée, l'assemblée générale annuelle... • L'accueil de l'enfant porteur de handicap est possible après étude du dossier

ÉTABLISSEMENT CHARDONNET

2, place Chardonnet - Tél. 04 72 98 32 59 - Email : creche.chardonnet@wanadoo.fr
Association Alysé

Horaires	Lundi au vendredi : 7h45-18h15
Agrément	35 enfants
Équipe	• 1 directrice éducatrice de jeunes enfants • 2 éducatrices de jeunes enfants • 4 auxiliaires de puériculture • 1 cuisinière/agent de service • 3 aides auxiliaires (dont 2 en contrat d'insertion) • 1 psychologue (temps d'observations et réunions) vacataire • 1 comptable • 2 CAP petite enfance
Organisation	2 groupes d'enfants : • 1 groupe de petits jusqu'à 16 mois (11 places) • 1 groupe de moyens grands de 16 mois à 4 ans subdivisé en deux petits groupes dans la journée (10 moyens et 14 grands)
Locaux	La structure se situe au rez-de-chaussée, d'une superficie de 400 m ² , avec une cour et une terrasse (au 1 ^{er} étage)
Projet social	• Place des parents au quotidien avec participation sur les activités et projets développés, les sorties... • Une place réservée pour une famille du centre d'accueil mère-enfant la Croisée • Un axe prioritaire de l'Association depuis son origine: l'insertion professionnelle du personnel • Accueil de l'enfant porteur de handicap en perspective
Projet d'établissement	• Assurer le bien-être et l'éveil psychomoteur des enfants • Intégrer la structure dans son environnement en participant à la vie du quartier • Prise en compte des besoins exprimés par les familles afin de concilier au mieux pour l'enfant vie de famille et vie professionnelle des parents • Implication demandée aux familles dans la vie de l'association avec présence obligatoire à la réunion de rentrée, l'assemblée générale annuelle... • Projet actuellement en cours autour du développement durable, avec un accompagnement par l'Atelier Méditerranéen de l'Environnement (projet qui concerne l'équipe, les familles et divers partenaires) • Partenariat avec la Ludothèque et la Bibliothèque du 1^{er} arrondissement



ÉTABLISSEMENT PARENTAL LE RÊVE EN COULEURS

10, rue de Vauzelles - Tél. 09 52 89 17 88

Email : contact@lereveencouleurs.fr; nouvelles-familles@lereveencouleurs.fr

Horaires	Lundi au vendredi : 8h-18h30
Agrément	16 enfants - 2 groupes en fonction de l'âge des enfants
Équipe	• 1 éducateur de jeunes enfants (responsable technique) • 2 aides auxiliaires de puériculture • 1 monitrice éducatrice • 1 cuisinier • 1 agent d'entretien
Organisation	• Les parents et les professionnels assurent conjointement l'accompagnement des enfants tout au long de la journée • Chaque famille assure des permanences au prorata de la présence de leur(s) enfant(s) et participe activement à la gestion administrative et à l'animation de la structure • Une réunion parents/professionnels a lieu un soir par mois
Locaux	• La structure occupe le rez-de-chaussée du bâtiment situé dans le parc Sutter et dispose d'une cour extérieure privée • La superficie est d'environ 160 m². De plus, la crèche dispose d'un local à poussettes et d'une cour privée
Projet social	• En toile de fond, la place des parents • Une place en urgence pour une durée limitée dans le temps • Accueil occasionnel, extra et périscolaire (jusqu'à 6 ans)
Projet d'établissement	• La finalité globale de la structure est de favoriser, dans le respect de chacun, l'éveil, la socialisation et l'autonomie des enfants dans un climat affectif sécurisant et familial. De plus, l'organisation permet de développer la connaissance mutuelle parents / enfants / professionnels pour le bien être de tous • Les parents font partie intégrante de la vie de la structure • Une démarche écologique est mise en place : alimentation BIO préparée par le cuisinier, couches écologiques, favoriser l'utilisation de matériaux écologiques lors des travaux réalisés (sols, peintures, meubles) • Les réunions mensuelles sont propices aux échanges sur le fonctionnement de la crèche, mais aussi sur le projet éducatif, les activités réalisées ou les réflexions liées à l'enfant et son épanouissement

ÉTABLISSEMENT PARENTAL LA RIBAMBELLE

13-15, rue Vaucanson - Tél. 04 78 39 24 56 - Email : crechelaribambelle@gmail.com

Horaires	Lundi au vendredi : 8h-18h30
Agrément	16 enfants
Équipe	• 2 éducatrices de jeunes enfants - responsables techniques • 2 animatrices pédagogiques • 1 aide technique
Organisation	• Les enfants sont réunis dans un groupe unique inter-âge. Des temps sont prévus pour des activités spécifiques en groupe restreint. • La Ribambelle offre une place à mi-temps pour un enfant en situation de handicap. • Les parents sont membres de l'association La Ribambelle et veillent au bon fonctionnement de la structure dans tous les domaines. Parents et professionnelles se réunissent une fois par mois. Les familles participent à la garde des enfants une demi-journée par semaine. Lors de ces permanences, les parents assistent les professionnelles dans les tâches matérielles et participent à l'encadrement des enfants. La richesse des permanences tient à la diversité des personnes en présence, au respect et à l'écoute de leurs propositions.
Locaux	La structure se situe au 1 ^{er} étage avec un jardin (accès par un escalier). Elle dispose d'une grande salle de vie, d'une bibliothèque, de trois dortoirs spacieux (dont un est aménageable en salle d'activités) et d'un jardin partagé avec l'établissement Saint-Bernard Vaucanson.
Projet social	• Répondre aux besoins des familles notamment par le biais de l'accueil occasionnel • Accueillir un enfant en situation de handicap dans une approche inclusive avec le groupe d'enfants • Implication des parents et accompagnement à la parentalité • Mise en place de partenariats pour inscrire la structure dans un réseau et permettre des échanges enrichissants • Proposer des séances de cinéma d'animation au jeune public (ciné-mioche)
Projet d'établissement	• Assurer le bien-être et l'éveil de l'enfant • Prendre en compte son individualité • Respecter son rythme • Valoriser son autonomie • La Ribambelle est un groupe réunissant des familles (parents et enfants) et des professionnels • Ce groupe est organisé en collectif, pour la gestion pédagogique, matérielle et administrative • La Ribambelle est un lieu où chaque personne a sa place et est reconnue en tant qu'individu • Afin de garantir la cohérence de l'accompagnement des enfants, la concertation est privilégiée pour tendre vers une parole commune : accepter la pluralité des idées, des points de vue et des attitudes pour les dépasser



ÉTABLISSEMENT PARENTAL KINDERTREFF

11, montée de la Grande Côte - Tél. 04 78 30 55 72

Email : kindertreff.lyon@laposte.net - Site : www.kindertreff.fr

Horaires	Lundi au vendredi : 8h-18h15
Agrément	20 enfants
Équipe	• 1 responsable technique éducatrice de jeunes enfants formée et diplômée en Allemagne • 3 éducatrices de jeunes enfants • 2 assistantes petite enfance
Organisation	2 groupes d'enfants : • les petits de 1 à 3 ans (2-5 jours par semaine) • les grands de 3 à 6 ans (1-5 jours par semaine) La structure n'accepte que les enfants qui ont acquis la marche Les repas sont fournis par une structure de taille moyenne et réchauffés par la crèche
Locaux	La structure se situe sur deux niveaux avec une superficie de 250 m² Petite cour extérieure
Projet social	• La place des parents : respect des valeurs et partenariat éducatif avec les parents • Aide sociale et réseau de solidarité • Favoriser les liens entre l'Europe et la communauté franco-allemande • Accueil extra scolaire jusqu'à 6 ans
Projet d'établissement	• Kindertreff propose l'éveil et l'éducation bilingue et biculturelle franco-allemande. • Ouvert aux enfants bilingues et aux familles ayant un lien avec la langue et/ou la culture allemande • Accueil régulier des enfants de 3-6 ans, avec 1 sortie hebdomadaire au parc • Favoriser l'autonomie de l'enfant et la vie en collectivité • La structure parentale demande un investissement des parents au niveau de l'association : 1 week-end ménage par mois et maximum 3 heures par semaine pendant les heures d'ouverture et volontaire participation au Conseil d'Administration
Information	Un « groupe de 4 pattes » pour des enfants entre 4 mois et 3 ans et leurs parents se réunissent tous les samedis de 16h à 18h, en autogestion



ACCUEIL PAR UNE ASSISTANTE MATERNELLE

La garde d'enfants par une assistante maternelle, à son domicile, présente un certain nombre d'avantages et des garanties assurées par le service de la Protection Maternelle et Infantile du Conseil général.

Caractéristiques principales de ce mode d'accueil

- libre choix de la personne qui s'occupe de l'enfant
- souplesse des horaires et plages horaires larges
- relation personnelle et individualisée avec l'assistante maternelle
- socialisation de l'enfant par la découverte :
 - d'un nouveau milieu familial
 - d'un petit groupe d'enfants

Agrément

- Une personne accueillant des enfants à son domicile est forcément agréée par le Médecin du service Protection maternelle et Infantile (P.M.I.) du Conseil général
- L'agrément est accordé après enquête, « si les conditions d'accueil garantissent la santé, la sécurité et l'épanouissement des enfants accueillis »
- Le nombre d'enfants accueillis simultanément ne peut être supérieur à quatre

- L'agrément est accordé pour cinq ans et précise le type d'accueil
- Le suivi de l'agrément est assuré par les puéricultrices de la P.M.I.
- Une formation de 120h est obligatoire dans les cinq premières années (dont 60h avant le début de la garde)

Les conditions d'accueil de l'enfant

- Elles sont négociées entre les parents et l'assistante maternelle (horaires, salaires, soins, etc...)
- Les parents rédigent un contrat de travail qui s'appuie sur la convention collective
- Les parents étant employeurs directs, une déclaration à l'URSSAF doit être faite dans les huit jours suivant l'embauche
- L'emploi d'une assistante maternelle permet de bénéficier de la PAJE (Prestation d'Accueil Jeune Enfant). Renseignements : www.caf.fr

Informations sur ce mode de garde et sur les assistantes maternelles exerçant dans le quartier

AU SERVICE PMI
DE LA MAISON DU RHÔNE
18, rue Neyret
04 72 10 96 31

AU RELAIS LES P'TITS SOYEUX
16 bis, rue Pouteau
04 78 28 65 61



LES ASSOCIATIONS D'ASSISTANTES MATERNELLES

LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES LES P'TITS SOYEUX

16 bis, rue Pouteau

Accès par les jardins de la montée
de la Grande Côte

Annexe : 5, place Sathonay

04 78 28 65 61

lesptitsoyeux@wanadoo.fr

www.ptitsoyeux.fr

Le relais d'assistantes maternelles
« Les P'tits Soyeux » est un lieu d'accueil
et d'animation pour les assistantes
maternelles, les employés à domicile mais
aussi pour les enfants et les parents. La
gestion du relais d'assistantes maternelles
Les P'tits Soyeux est assurée par une
mutuelle constituée
de parents et d'assistantes maternelles.

Leurs missions principales sont

- accueillir les enfants gardés par des
assistantes maternelles dans le cadre
de temps collectifs, d'ateliers, de jeux,
d'activités éducatives.
- faciliter l'exercice de la profession
d'assistante maternelle et leur assurer
une formation continue pour développer
leurs connaissances et leurs compétences
dans différents domaines : éveil artistique,
psychomotricité, analyse de la pratique,
développement et besoins
de l'enfant...

- Animer un lieu où professionnels de
l'accueil à domicile, enfants et parents se
rencontrent, s'expriment et tissent des
liens sociaux.
- Apporter les informations nécessaires
aux parents pour l'accueil de l'enfant chez
une assistante maternelle et chez une
employée de maison.

LE PETIT TRAIN DES AMAP

14, rue des Chartreux

04 78 27 04 77

petittrainamap@orange.fr

Le petit train des AMAP est une
association qui regroupe 14 assistantes
maternelles et qui peut recevoir
18 enfants dont 14 à plein-temps.

L'objectif est d'offrir aux enfants gardés
par des assistantes maternelles le cadre
d'une vie en collectivité. Cela aide
les enfants dans le développement de
l'autonomie et dans leur socialisation,
en vue notamment de leur scolarisation.



ACCUEIL AU DOMICILE DES PARENTS

Cette garde est assurée par des employés à domicile. Différentes associations mettent à disposition des familles une personne venant garder les enfants au domicile des parents sur simple appel téléphonique.

Lorsqu'une garde régulière à domicile se met toutefois en place, une des solutions est le recours à la « garde partagée » (deux ou trois familles se réunissent pour employer une « nounou » qui assurera la garde des enfants au domicile des familles). Cette solution permet de rendre les coûts plus accessibles, notamment pour les soirs après l'école.

- **Contacts :** téléphoner directement auprès des associations proposant ce type de services. Par ailleurs, des sites Internet existent qui mettent en contact des parents et des professionnels.
- **Tarifs :** la tarification horaire ou forfait à la journée. Certaines associations proposent des tarifs en fonction des revenus des familles.
- **Prestation CAF** pour l'emploi d'une aide au domicile familial et réduction d'impôts possibles.

ADRESSE UTILE

DÉPANN'FAMILLES

6, place Sathonay

Tél. 04 78 27 71 91

depann-familles@orange.fr

www.depannefamilles.com

Il s'agit d'une structure associative qui propose en cas d'urgences et d'imprévus de faire venir au domicile de la famille une personne salariée entre 7h30 et 19h à un prix établi en fonction des ressources pour un maximum de 40 heures par an.

Cette association composée d'une équipe active vous dépanne rapidement le jour même ou du jour au lendemain, pour une garde d'enfants de 0 à 6 ans sur Lyon et sa banlieue.

Conditions :

- Adhésion nécessaire à l'association
- Prix de l'heure : de 0,80€ à 12€ selon les revenus de la famille (justificatifs, photocopies de revenus demandées) déductible des impôts pour moitié
- Prestation minimum : 2 heures
- Recours à l'association : 40 heures par an maximum



AUTRES LIEUX DE LA PETITE ENFANCE

Dans notre arrondissement, d'autres lieux de rencontre, d'activité et de socialisation existent pour les enfants de moins de quatre ans, animés par des professionnels ou des bénévoles. Les enfants y restent sous la surveillance de l'adulte qui en a la charge (parents, grands-parents, assistantes maternelles...). Ce sont également des lieux d'écoute, d'échanges, de parole entre adultes.

A SAVOIR
Retrouvez
toutes les infos
pratiques
sur notre site
www.mairie1.lyon.fr

LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS/PARENTS

LE PETIT MONDE DES PENTES

5, rue Jean-Baptiste Say

04 78 28 46 77

Blog : www.cs-croixrousse.org/wp/lieu-daccueil-enfants-parents

Public

Enfants de zéro à quatre ans

Le Petit Monde des Pentes est un lieu ouvert gratuitement à tous les enfants de moins de quatre ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte qu'ils connaissent bien et qui reste avec l'enfant. Il s'agit d'un espace de rencontres, de détente, de jeux et de paroles dans le respect de l'anonymat.

Ouverture toute l'année sauf en août :

Mardi de 14h30 à 17h30

2^{ème} jeudi du mois de 8h30 à 11h30

Vendredi de 8h30 à 11h30.

LUDOTHÈQUE

CROC'AUX JEUX - MAISON DES JEUX
5, place Sathonay
06 76 16 98 32
crocauxjeux69@gmail.com
www.crocauxjeux.fr

Espace d'animation, de rencontre et de socialisation utilisant le support du jeu. Ouverture tous les mercredis matin et samedis matin (hors vacances scolaires).

BIBLIOTHEQUE DU 1^{ER}

7, rue Saint Polycarpe
04 78 27 02 41
www.bm-lyon.fr

Le secteur jeunesse propose régulièrement des temps de lecture (BB Bouquine), et des animations dans le cadre du Printemps des Petits lecteurs (mars-avril).

Les bibliothécaires accueillent également les relais Les P'tits Soyeux pour la formation des assistantes maternelles, autour du livre et de la lecture publique.

Des animations sont organisées pour les haltes-garderies et les crèches.

ANIMATIONS ET LOISIRS

De nombreuses structures d'éveil et de loisirs existent dans le 1^{er} arrondissement. Vous les trouverez dans le guide pratique de la mairie et sur notre site.
www.mairie1.lyon.fr

CENTRES DE LOISIRS

CENTRE SOCIAL GRAND'CÔTE
6 bis, rue Pouteau
04 78 28 46 77
grandcote@cs-croixrousse.org
www.centres-sociaux-croixrousse.org/wp/
Accueil pour tous: enfant en situation de handicap

CENTRE SOCIAL QUARTIER VITALITÉ
Condition des Soies - 7, rue St Polycarpe
04 78 39 36 36
quartiervitalite@wanadoo.fr
www.centresocialquartiervitalite.fr

Public

Enfants à partir de 3 ans. Les mercredis après-midi de l'année (par trimestre) et les vacances scolaires.

Ils proposent un accueil allant de la demi-journée à quelques jours par semaine.

Ces équipements sont associatifs.

Modalités d'inscription : Prendre contact directement auprès de l'équipement de proximité qui reçoit la demande et y répond en fonction des disponibilités. Tarif en fonction du quotient familial.

AUTRE

KA'FÊTE Ô MÔMES
53, Montée de la Grande Côte
04 78 61 21 79
kafete.omomes@yahoo.fr
www.kafeteomomes.fr

Cette association permet d'allier jeux et repas en famille. Parents et enfants peuvent s'y restaurer, se détendre, jouer, lire, participer à des ateliers ou à des soirées à thème.

Une garderie périscolaire permet à des enfants de 3 à 6 ans d'être pris en charge par des professionnels de la sortie de l'école jusqu'à 18h30 (écoles Tables Claudiennes, Gros Caillou et Raoul Dufy).

La Ka'fête, alternative à la cantine scolaire, accueille 25 enfants chaque jour des écoles élémentaires Aveyron et Tables Claudiennes. Des activités régulières sont également proposées dans le cadre d'un projet intergénérationnel.



A series of horizontal dotted lines for writing, consisting of 15 rows.